

SAES, Commission Recherche, 14 février 2020, Maison de la Recherche, rue Serpente, 10h-15H

Présent.e.s : Sylvie Bauer, Mathieu Duplay, Susan Finding, Laure Gardelle, Olivier Glain, Manuel Jobert, Christelle Lacassain-Lagoïn, Anne Page, Sandrine Parageau, Alexandra Poulain, Mathilde Rogez, Wilfrid Rotgé, Martine Yvernault, Séverine Wozniak.

Excusées : Muriel Adrien, Emma Bell, Caroline Bertonèche, Isabelle Gadoïn.

Objectif de la réunion : mise en place de la Table Ronde Recherche de Tours sur les disciplines en tenant compte de l'atelier organisé par Anne Page et du panel organisé par Claire Chaplier. Définition du contenu des deux interventions prévues lors du Congrès de Tours, en plus de la présentation de son projet sur les disciplines par Anne Page. Les deux intervenants seront Marie-Pierre Pouly (sociologue de formation angliciste, MCF HDR à l'Université de Limoges, spécialiste des mutations scolaires, des disciplines) et Charles Soulié (Paris 8, spécialiste de la sociologie de l'éducation, de l'histoire de l'université).

Le travail de réflexion de la Commission Recherche fait suite au panel interdisciplinaire organisé l'an dernier au Congrès d'Aix-Marseille et dont le sujet était « Quel avenir disciplinaire ? »

La Table Ronde Recherche sera intitulée « Disciplines, interdisciplinarité et décloisonnement ». Cette thématique, l'atelier organisé par Anne Page sur les disciplines et le panel interdisciplinaire organisé par Claire Chaplier reflètent les interrogations sur leurs disciplines qui sont celles des enseignants-chercheurs, et traduisent l'inquiétude face aux menaces auxquelles la recherche disciplinaire ainsi que notre métier sont exposés (Loi de Programmation Pluriannuelle de la recherche, certification en langue, etc.)

On observe, au regard de la nouvelle appellation de la 11^{ème} section du CNU (« Études Anglophones ») une meilleure prise en compte de la multiplicité de nos disciplines. Mais cela suppose aussi que nous définissions ce qu'est une discipline.

On observe également l'ambiguïté de la définition des langues vivantes et de l'anglais dans la recherche. Dans l'introduction de sa thèse, « L'«esprit» du capitalisme & le corps des lettrés. L'inscription scolaire de l'anglais et sa différenciation XIX^e-XX^e siècles », Marie-Pierre Pouly rappelle que les langues vivantes s'utilisent, les langues anciennes servent à autre chose (comprendre l'histoire d'une civilisation, approcher la philosophie antique, etc.)

Avant que la discussion ne s'engage, Anne Page présente son projet. Son projet est fondé sur le positionnement et l'histoire des Études Anglophones par rapport aux autres disciplines et domaines de recherche. Il s'agit d'une approche épistémologique des Études Anglophones en deux volets : d'une part, la construction d'une ressource en ligne, un dictionnaire encyclopédique des Études Anglophones et, d'autre part, le montage d'un projet destiné à dépouiller et valoriser des archives de laboratoires, de chercheurs, l'objectif étant de davantage décloisonner. Le projet s'appuie sur un réseau fort associant, entre autres les universités de Caen, Dijon, Montpellier, Lille, Limoges, Strasbourg, l'ENS Ulm... Il est envisagé de travailler sur les chaires, de constituer des mémoires orales de chercheurs, des mémoires des personnels. Il est essentiel de récupérer des archives, de scanner, de prévoir le stockage.

La discussion qui s'engage ensuite insiste sur le fait que le décloisonnement semble central. Est aussi posée la question de la partition rigide enseignement/recherche, qui a des incidences sur le profil des postes.

On soulève la question scientifique de la définition des disciplines, de l'articulation entre notre travail de recherche sur lequel pèsent la politique ministérielle et la politique de recherche des établissements. Nous sommes reliés par le CNU, les laboratoires, les concours, notamment, l'agrégation, les Écoles Doctorales. Au CNU, l'appellation Études Anglophones pour la 11^{ème} section a été obtenue de haute lutte. Définir ce qu'est une discipline est central (au CNU, on peut avoir des dossiers de juristes, sciences politiques). Mais on observe aussi des projets ambigus comme les Écoles Universitaires de Recherche à partir du niveau du Master, ouvrant la possibilité d'un financement, quelles que soient les disciplines (ce qui sous-entendrait que les disciplines importent peu). Un tel projet pourrait réduire le périmètre des laboratoires, voire contribuer à leur disparition (il n'existe déjà plus d'équipes d'accueil), menacer des Écoles Doctorales, des UFR, les disciplines, la reconduction des postes, les contrats doctoraux, les structures pérennes, au profit d'appels à projets pour la recherche et l'enseignement.

On insiste sur la difficulté de faire entrer certains organismes de recherche comme le CNRS dans nos projets. Les rapports entre nos laboratoires et ces institutions mériteraient d'être explorés.

La richesse du lien entre enseignement et recherche est notable dans notre discipline. Mais nous nous heurtons à un certain nombre d'obstacles. Comment pouvons-nous assurer notre visibilité sur des questions d'actualité où nous pourrions intervenir aussi bien, voire mieux que des historiens ? Quel contact avec les médias pouvons-nous envisager pour faire connaître nos compétences ? Il faudrait assurer davantage de veille, diffuser plus d'information sur ce que nous faisons. Il faudrait nous former à la communication et à la dissémination, par exemple à travers une proposition d'atelier au congrès. Il serait intéressant que la SAES et l'AFEA constituent un pool de spécialistes auquel les médias pourraient faire appel afin de mieux montrer notre impact (et on nous demande de rendre compte de notre impact) et de mieux communiquer sur ce que l'on fait, sur notre métier, notamment auprès des doctorants dans le cadre des doctorales. Les modalités de la constitution du pool de spécialistes restent à définir. Il serait également pertinent de développer les projets participatifs dans nos domaines en incluant des extérieurs choisis pour leur expertise, leurs compétences.

Le travail de la Fédération des sociétés savantes est rappelé : actions de lobbying, par exemple, tribunes, actions auprès des sénateurs....

On s'interroge enfin sur l'interdisciplinarité : doit-elle s'opérer entre anglicistes ou s'ouvrir à d'autres domaines ? À l'agrégation, bien des domaines, tels que les arts visuels, n'existent pas.

La réunion se termine sur l'organisation de la Table Ronde Recherche de Tours (1h30).

-Martine Yvernault : présentation de la réflexion de la Commission Recherche ; proposition d'un futur travail plus approfondi de la Commission Recherche en montant un groupe de réflexion sur nos disciplines, notre spécificité, notre dénominateur commun, sur ce que notre profession représente pour le CNU, sur notre rôle à l'agrégation;

-intervention de Marie-Pierre Pouly sur les disciplines, l'interdisciplinaire/l'intradisciplinaire dans l'anglistique, donnant les jalons historiques par rapport au CNU, aux options de l'agrégation;

-intervention d'Anne Page, présentation de son projet;

-intervention de Charles Soulié sur les mutations, la vie universitaire en France, et sur le poids des institutions sur les disciplines, influant par exemple sur les problématiques choisies pour les projets;

-débat.

(NB/rectificatif ajouté par Martine Yvernault le 4 juin 2020.

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le Congrès de Tours n'a pu avoir lieu en 2020 et il a été reporté en juin 2021. Le thème de la Table Ronde Recherche qui était envisagé, selon les souhaits de la prochaine Commission Recherche, pourra être maintenu, avec la participation des intervenants pressentis si cette participation est toujours acceptée en 2021)